

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Master mention Santé publique parcours Ingénierie des formations de santé (IFS)

Santé publique



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Composante
UFR de santé,
médecine
et biologie
humaine



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Ce parcours de Master Ingénierie des Formations en Santé (IFS) accueille majoritairement des professionnels de santé (dans le cadre de la formation continue) issus de Licences ou de diplômes nationaux ou européens équivalents. Ce parcours incorpore une forte dimension de recherche s'appuyant sur le Laboratoire Educations et Promotion de la Santé (UR 3412).

Objectifs

M1

L'apprentissage des concepts de qualité, de formation et d'éducatons en santé nécessite que soient proposés aux participants plusieurs cadres théoriques leur permettant de conceptualiser et évaluer leurs démarches et interventions en santé en partenariat avec les différents acteurs de santé.

La première année de master vise à fournir aux participants une lecture systémique à partir des données essentielles de la santé publique, de l'organisation des systèmes de soin, de la sociologie de la santé, de la psychologie de la santé, et des sciences de l'éducation appliquées à la santé.

Le but de cette 1ère année de master est d'accompagner, faciliter, et valoriser l'innovation des professionnels de terrain voire des patients dans le domaine du soin, individuellement et collectivement.

M2

Dans le contexte d'une évolution des systèmes de formation (accréditation, universitarisation des formations en santé, dispositifs de formation : tutorat, simulation, enseignement à distance), le parcours Ingénierie des Formations en Santé vise à former des professionnels capables de :

1. Concevoir, mettre en œuvre, développer et évaluer des programmes de formation en santé, initiale et continue
2. Coordonner des équipes de formateurs
3. Élaborer des stratégies du changement institutionnel
4. Participer à la conduite de réformes pédagogiques dans le domaine de la santé
5. Mener des recherches en pédagogie de la santé

Savoir-faire et compétences

M1



1. Situer ses actions dans les systèmes de santé, social et/ou éducatif, en tenant compte des publics rencontrés et de leurs particularités
2. Analyser le système institutionnel et ses influences sur les pratiques en santé
3. Comprendre et expliquer les fondements de l'évaluation et de la recherche en promotion de la santé
4. Concevoir des dispositifs de collaboration en santé, impliquant l'ensemble des acteurs concernés, dans des approches éthiques et en transparence avec les personnes concernées.
5. Maîtriser les éléments structurants de la pédagogie et de ses applications dans le domaine de la santé

M2

1. Développer des stratégies d'enseignement permettant de faciliter l'apprentissage des étudiants en fonction de leur contexte et de leurs vulnérabilités
2. Concevoir des démarches et outils d'évaluation des acquis et des programmes de formation en santé.
3. Choisir et planifier un programme de formation en santé prenant en compte les spécificités de l'alternance
4. Conduire une recherche en santé
5. Concevoir une formation continue au regard de critères de qualité
6. Développer et analyser des formations à distance combinant enseignement à distance et en présentiel

Organisation

Admission

Conditions d'admission

Pour tous (M1 et M2) : sur dossier et entretien

Pour l'entrée en M1

Pour les étudiants en formation initiale :

- Sur l'obtention d'une licence c'est-à-dire 180 ECTS pour les étudiants de l'Université Paris 13 ou de toute autre Université, et relevant des domaines des sciences humaines (notamment Sciences de l'Education), des sciences de la santé (professions de santé) et des sciences sociales.
- Pour les étudiantes non-titulaires d'une licence : Sur le principe de la VAE/VAP de 1985 et 2002. Télécharger un dossier VAE/VAP <https://www.univ-spn.fr/validation-des-acquis/>

Pour les professionnels de santé en fonction continue :

- Sur l'obtention d'une licence c'est-à-dire 180 ECTS pour les étudiants de l'Université Paris 13 ou de toute autre Université, et relevant des domaines des sciences humaines (notamment Sciences de l'Education), des sciences de la santé et des sciences sociales.
- Sur le principe de la VAE/VAP de 1985 et de 2002. Télécharger un dossier VAE/VAP <https://www.univ-spn.fr/validation-des-acquis/>

Pour l'entrée en M2

Valider les 60 premiers crédits de M1.

- Valider le M1 du Master Ingénierie des formations en santé
- Sur l'obtention d'un Master 1 en rapport avec le parcours IFS, notamment en Santé Publique et en Sciences de l'éducation
- Pour les cadres formateurs avec une équivalence de Master 1
- Sur le principe de la VAE/VAP de 1985 et de 2002. Télécharger un dossier VAE/VAP <https://www.univ-spn.fr/validation-des-acquis/>

Modalités de candidature



Candidature

M1 en formation initiale

Candidatez jusqu'au 24 mars 2024 sur : [🔗](#) La plateforme nationale des masters - S'informer, candidater, se décider (monmaster.gouv.fr)

M2 et M1 en formation continue

Candidatez jusqu'au 15 avril 2024 (1ère session) et du 15 mai au 30 juin 2024 (2ème session) sur : [🔗](#) eCandidat (univ-paris13.fr)

Après acceptation de votre candidature, l'inscription définitive se fera en cliquant sur le lien qui vous sera communiqué par mail.

Sur le plan académique

Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une même unité d'enseignement (UE). Il y a compensation entre les diverses UE d'un même semestre (sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses UE, pondérées par des coefficients), à condition que les UE auxquelles l'étudiant est inscrit, additionnées aux UE du même semestre capitalisées par le passé, totalisent 30 crédits. Il y aura compensation sur les deux premiers semestres pour permettre la délivrance du diplôme intermédiaire et compensation sur les deux derniers semestres. Il n'y aura pas de compensation globale sur l'ensemble du cursus Master.

Le système de compensation n'intervient pas dès lors que l'étudiant obtient une note égale ou inférieure à 5/20 à un EC.

L'évaluation des étudiants se fera dans une perspective professionnelle

Quatre modalités d'évaluation sont prévues. Elles correspondent à la double exigence de l'évaluation académique et de l'évaluation de nature professionnelle. La

première modalité correspond à un examen sur table visant à montrer la capacité de l'étudiant à exposer (une connaissance, un point de vue, un scénario, un argumentaire) dans un temps déterminé. La deuxième modalité vise à évaluer la capacité de l'étudiant à réaliser seul un travail d'application (plan, organisation, schéma).

La troisième modalité correspond à un travail d'équipe visant à faire atteindre par les étudiants une performance collective (enquête, modélisation...).

La quatrième modalité correspond à la rédaction d'une fiche de lecture à partir d'un ouvrage.

A ces quatre modalités s'ajoute l'évaluation du mémoire final et du rapport de stage.

1^{ère} Année de Master : Ingénierie des formations en santé

Les modalités d'évaluation reposent essentiellement sur des travaux individuels, de groupe et des examens sur table. Cette orientation doit être pondérée par les coefficients attribués aux unités d'enseignement.

Travail individuel (TI)	Examen sur table (ET)	Travail de groupe (TG)	Note de synthèse de lectures	Rapport de stage (RS)	Mémoire de stage (MS)	Soutenance Orale (SO)
40%	20%	20%	13%	7%	-	-

Pour les travaux individuels et les travaux de groupe : chaque enseignant fournit aux participants le sujet et les consignes de réalisation du travail proposé pour la validation



de l'enseignement dont il a la charge. La consigne de l'évaluation est mise à disposition des participants sur le campus.

Examen sur table : le travail donné correspond à ce qui peut être demandé comme tâche dans la vie professionnelle ; il n'excède pas une durée de 30mn. Il peut s'agir d'une analyse critique d'un texte, d'un outil pédagogique, d'un projet ; d'une note de synthèse à partir d'une étude, etc.

Note de synthèse de lecture : Certains enseignements (éléments constitutifs) sont validés à partir de la rédaction d'une note de synthèse de lectures. Chaque enseignant fournit deux ou trois ouvrages de référence et des articles scientifiques qui font l'objet de la note de synthèse.

Le rapport de stage : (cf. la fiche d'évaluation spécifique dans le document sur l'évaluation). Le contenu du rapport peut, selon l'orientation du participant en M2, porter sur une application professionnelle (analyse de structures, de programme ou d'activité dédiées à la formation dans le domaine de la santé ou dans un autre domaine) ou prendre une dimension recherche (définition d'un thème ; analyse de la littérature et état de la question ; définition d'une problématique). Le choix des thèmes est discuté lors des entretiens collectifs et au cours d'entretiens personnels.

L'ensemble de la validation de la première année du Master équivaut à 60 ECTS.

2^{ème} année du Master : Ingénierie des formations en santé

Les modalités d'évaluation font principalement appel à des travaux individuels, de groupe et examen sur table. S'ajoute en deuxième année de Master la présentation d'un mémoire et une soutenance orale.

Travail individuel (TI)	Examen sur table (ET)	Travail de groupe (TG)	Note de synthèse de lectures (RS)	Rapport de stage (MS)	Mémoire de stage (MS)	Soutenance Orale (SO)
47%	13%	20%	-	-	13%	7%

Pour les travaux individuels et les travaux de groupe : chaque enseignant fournit aux participants le sujet et les consignes de réalisation du travail proposé à la validation de l'enseignement dont il a la charge. La consigne est mise à disposition des participants sur le campus.

Examen sur table : le travail donné correspond à ce qui peut être demandé comme tâche dans la vie professionnelle ; il n'excède pas une durée de 30mn. Il peut s'agir d'une analyse critique d'un texte, d'un outil pédagogique, d'un projet ; d'une note de synthèse à partir d'une étude, etc.

Note de synthèse de lectures : certains enseignements (éléments constitutifs) sont validés à partir de la rédaction d'une note de synthèse de lectures. Chaque enseignant fournit deux ou trois ouvrages de référence et des articles scientifiques qui font l'objet de la note de synthèse.

Le mémoire de stage : Il s'agit, à partir d'une expérience de stage, d'identifier un problème et de proposer une réponse argumentée. La réponse peut consister en la mise en œuvre d'une intervention (ou d'un projet d'intervention), d'une étude plus approfondie, ou encore d'une revue de la bibliographie (document raisonné). Le mémoire de stage fait partie intégrante du mémoire de fin de Master.

Deux possibilités sont proposées aux participants :

- Il est proposé par l'équipe pédagogique aux participants du Master d'être accueillis par des structures dédiées à la formation en santé pour les aider à résoudre un problème de formation.



- C'est le participant qui identifie par ses propres moyens une structure partenaire pour laquelle il réalisera son étude.

A noter qu'il est possible selon l'orientation à venir du participant de réaliser son étude de projet dans un laboratoire de recherche conférant alors au mémoire de stage une dimension recherche [1].

Soutenance orale : d'une durée d'1 heure (vingt minutes de présentation ; une demi-heure de réponse aux questions des membres du jury). Elle porte sur le travail réalisé à l'appui du stage. A noter que cette soutenance compte également pour la validation de l'Unité d'Enseignement 13 « Multimédia et supports de communication » dans la mesure où la présentation fait obligatoirement appel à des supports audiovisuels.

L'ensemble de la validation de la deuxième année du Master équivaut à 60 ECTS

[1] Laboratoire principal d'accueil : Laboratoire : Educations et Promotions de la santé UFR SMBH Université Sorbonne Paris Nord

Ce Master répond à un besoin de perfectionnement et d'acquisition méthodologique dans le domaine de la pédagogie des sciences de la santé. Il offre des débouchés réels, en termes de promotion professionnelle, de réorientation professionnelle et d'accès à des fonctions concernant la formation des professionnels de santé. Les débouchés concernent donc un large bassin de recrutement :

- À des postes de direction dans des structures : formation initiale en santé ; formation continue en santé (associatives, syndicales ou confessionnelles, ...) ; aide humanitaire (ONG, OG).

- À des postes de responsables de formation dans des institutions : coordination des enseignements dans une UFR de Médecine; au niveau des Conseils régionaux ou des Conseils généraux de départements ; dans l'industrie pharmaceutique, les entreprises de consultance...

Contacts

Droits de scolarité

Droits nationaux pour le Master.

Frais de formation : En formation continue sont • Prise en charge employeur : 5 000 euros par année • Prise en charge individuelle : 3 500 euros par année + frais d'inscription universitaire : 243 euros (adaptés chaque année)

Et après

Insertion professionnelle



Contacts

Responsable de la mention

Rémi GAGNAYRE

Responsable pédagogique

Aurore MARGAT

Coordination pédagogique

Cécile ARONDEL Coordinatrice pédagogique M2

IFS

✉ cecile.arondel1@univ-paris13.fr

Secrétariat pédagogique

Ibtissam OUMLIL

☎ 01 48 38 85 23

Secrétariat pédagogique

Ibtissam OUMLIL - Secrétariat M2 IFS

✉ master2-ifs.smbh@univ-paris13.fr

Contact administratif

Contact validation des acquis

☎ 01 49 40 37 04

✉ svap-cfc@univ-paris13.fr

Contact administratif

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ acc-cfc@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.fcu-paris13.fr/site/Home.html>

Service Valorisation, Orientation et Insertion

professionnelle de l'Etudiant (Campus de

Bobigny)

☎ 01 48 38 88 38

✉ orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.scuio.univ-paris13.fr>



Organisation

Basée sur l'alternance, pour faciliter l'accès aux professionnels, la formation met à disposition une plateforme d'enseignement virtuel ainsi que les centres de simulation de l'UFR SMBH et du SimuSanté d'Amiens.

Sont aussi proposés :

- Des tutorats individuels et collectifs afin d'articuler le projet de formation et le projet professionnel ;
- Des stages qualifiants conçus comme des stages pré-emploi, grâce à un partenariat entre le milieu professionnel et milieu de la formation/recherche universitaire ;
- Une évaluation continue permettant, par les travaux demandés aux participants, d'envisager le transfert immédiat des apprentissages.
- Un adossement des travaux de recherche aux thématiques du Laboratoire Éducatif et Promotion de la Santé (LEPS UR 3412)

 <http://formations.leps.univ-paris13.fr/>